



Poulin Retout & Associés

Hubert POULIN
Jean-Paul RETOUT

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE

Siège social : 55 rue Raspail 92300 LEVALLOIS-PERRET

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris - Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

160, rue Montmartre - 75002 PARIS - Tél. : 01 55 80 70 20 - Fax : 01 55 80 70 29

Bureau secondaire : 53, boulevard Victor-Hugo - 78300 POISSY - Tél. : 01 39 79 05 77 - Fax : 01 39 79 04 99

contact@poulinretout.fr - www.retout.fr

S.A.R.L. au capital de 516.000 Euros - R.C.S. Paris B 454 008 996 - Code A.P.E. 6920 Z - T.V.A. FR45454008996

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres du Conseil d'Administration de la FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques du rapport financier et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration de la FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 3 juillet 2025

Le Commissaire aux comptes
POULIN RETOUT & ASSOCIES



Hubert POULIN
Associé - Commissaire aux comptes

BILAN

Bilan et Resultat

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2024				31/12/2023	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement	112 812	112 812				
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	29 380	2 475	26 905	0,33	255	0,00
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	37 250	5 940	31 310	0,38		
. Immobilisations incorporelles en cours					11 175	0,12
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	2 803 960		2 803 960	34,24	2 803 960	30,38
. Constructions	1 808 491	240 031	1 568 460	19,15	1 618 393	17,54
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 417	5 417	-0	0,00	23	0,00
. Autres immobilisations corporelles	215 769	137 939	77 830	0,95	110 547	1,20
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts	76 091		76 091	0,93	76 091	0,82
. Autres	27 487		27 487	0,34	27 487	0,30
TOTAL (I)	5 116 657	504 614	4 612 043	56,32	4 647 931	50,36
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes					8 948	0,10
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	680 052		680 052	8,30	805 473	8,73
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	1 817 526		1 817 526	22,19	2 380 253	25,79
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	998 840		998 840	12,20	1 294 847	14,03
Charges constatées d'avance	81 050		81 050	0,99	91 578	0,99
TOTAL (II)	3 577 468		3 577 468	43,68	4 581 099	49,64
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	8 694 125	504 614	8 189 511	100,00	9 229 030	100,00

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	3 963 674	48,40	3 963 674	42,95
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles	637 267	7,78	637 267	6,91
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	1 679 755	20,51	1 701 911	18,44
Excédent ou déficit de l'exercice	-220 185	-2,68	-22 156	-0,23
Situation nette (sous total)	6 060 511	74,00	6 280 696	68,05
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	6 060 511	74,00	6 280 696	68,05
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	60 000	0,73	60 000	0,65
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	60 000	0,73	60 000	0,65
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	131 908	1,61	206 964	2,24
Emprunts et dettes financières diverses	22	0,00	80	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 667	1,99	230 511	2,50
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	282 197	3,45	411 980	4,46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	284 248	3,47	284 598	3,08
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 207 959	14,75	1 754 201	19,01
TOTAL (IV)	2 069 001	25,26	2 888 334	31,30
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	8 189 511	100,00	9 229 030	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RESULTAT

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens								
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services	1 459 709		1 524 820		-65 111		-4,26	
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	2 445 349		2 510 018		-64 669		-2,57	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels								
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges								
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits	154		12		142		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)	3 905 212		4 034 851		-129 639		-3,20	
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	990 038		918 074		71 964		7,84	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés	249 670		209 545		40 125		19,15	
Salaires et traitements	1 901 198		1 907 556		-6 358		-0,32	
Charges sociales	844 612		842 334		2 278		0,27	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	99 358		126 245		-26 887		-21,29	
Dotations aux provisions								
Report en fonds dédiés								
Autres charges	40 366		59 258		-18 892		-31,87	
Total des charges d'exploitation (II)	4 125 241		4 063 011		62 230			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-220 030		-28 160		-191 870		-681,35	
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations	9 905		12 743		-2 838		-22,26	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	2 592		1 841		751		40,79	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)	12 497		14 584		-2 087		-14,30	
CHARGES FINANCIERES:								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées	477		2 790		-2 313		-82,89	
Différences négatives de change	318		5 633		-5 315		-94,34	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (IV)	795		8 423		-7 628		-90,55	
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	11 702		6 161		5 541		89,94	

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-208 328	-21 999	-186 329	-846,98
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	6 055	192	5 863	N/S
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	6 055	192	5 863	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	15 231	349	14 882	N/S
Sur opérations en capital	2 681		2 681	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	17 912	349	17 563	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-11 857	-157	-11 700	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	3 923 763	4 049 627	-125 864	-3,10
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 143 949	4 071 783	72 166	1,77
EXCEDENT OU DEFICIT	-220 185	-22 156	-198 029	-893,78

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

ANNEXE

Annexes Legales 25

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 8 189 511,25 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -220 185,04 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général et complété par le règlement ANC 2022-04, applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement se décomposent comme suit :

- Compte à terme HSBC pour 0 euros
- Obligations françaises pour 0 euros

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La société a souscrit un PGE pour un montant de 375 000 en date du 10 Septembre 2020 dont la première échéance de remboursement est datée d'octobre 2021.

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

La Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) est le principal centre d'expertise français sur les questions de sécurité internationale et de défense.

RESCRIT FISCAL :

Par courrier du 19 Mai 2009, la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) a souhaité connaître son régime fiscal au regard des impôts commerciaux. Dans une correspondance en date du 18 Mars 2011, l'administration fiscale a fait connaître sa décision.

En matière d'impôt sur les sociétés (IS) :

Au terme du 11° du 1 de l'article 207 du Code Général des Impôts (CGI), les fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche sont exonérées d'IS au titre des revenus tirés des activités conduites dans le cadre des missions du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche définies aux articles L 123-3 du code de l'éducation et L 112-1 du code de la recherche. L'analyse des activités de la FRS par l'Administration fiscale conduit à exonérer les revenus de la FRS provenant des études et recherches effectuées pour ses partenaires publics et privés, c'est à dire la quasi-totalité des revenus de la FRS. Seuls demeurent exclus les produits tirés de la location d'un immeuble au CNRS, étant précisé que ces produits bénéficient de l'exonération prévue par l'article 206-5 du CGI.

En matière de taxe professionnelle (TP) et de contribution économique territoriale (CET) :

L'administration fiscale précise que la FRS entre dans le champ d'application de la TP et à compter de 2010, de la CET au titre de ses seules activités lucratives dès lors que, s'agissant d'une fondation reconnue d'utilité publique, elle ne remplit pas l'ensemble des conditions fixées au 1er alinéa de l'article 206 du CGI. La fondation est également redevable de la cotisation foncière des entreprises (CFE), et le cas échéant de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), au titre de son activité de locaux nus à usage professionnel dès lors qu'elle en retire des recettes brutes au moins égale à 100 000 euros au cours de la période de référence (article 1447 du CGI).

En matière de taxe sur les salaires :

La FRS est redevable de la taxe sur les salaires dans la mesure où elle n'est pas assujettie à la TVA sur au moins 90% de son chiffre d'affaires.

En matière de TVA :

Les subventions qui rémunèrent une activité non concurrentielle n'ont pas à être soumises à la TVA. En revanche, lorsque les circonstances de droit ou de fait permettent d'établir l'existence d'un engagement de fournir un bien ou un service déterminé ou de constater la réalisation d'un tel engagement par le bénéficiaire de la subvention, les sommes versées à ce titre sont assujetties à la TVA. Une subvention qui s'analyse comme un complément de prix des opérations du prix des opérations réalisées est aussi assujettie à la TVA. L'administration fiscale précise que les subventions allouées par le Ministère des Affaires Etrangères ne sont pas assujetties à la TVA. Les prestations de services rendues à des tiers par la FRS sont assujetties à la TVA.

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Date d'application du régime fiscal :

L'Administration fiscale admet que l'assujettissement aux impôts commerciaux selon les principes énoncés ci-avant, à l'exception de la TP et de la CET, ne prennent effet qu'à compter du 1er Janvier 2011.

A cet effet, l'Administration fiscale invite la FRS à régulariser sa situation au regard de la TP et de la CET pour les années 2008 à 2010.

La FRS a envoyé à l'administration fiscale des déclarations de TP pour les exercices 2008 et 2009 et a communiqué à l'Administration fiscale les bases pour le calcul de la CET 2010. A la date d'établissement des comptes annuels, seul un avis d'imposition de la CET a été émis par l'Administration fiscale au titre de l'exercice 2011.

REGLES DE RATTACHEMENT DES PRODUITS :

Les produits de prestations de services sont comptabilisés en fonction de l'état de réalisation des prestations à la date de l'arrêté des comptes. En ce qui concerne les contrats et subventions s'étalant sur plusieurs exercices, les produits sont comptabilisés selon l'avancement des travaux prévus dans la convention.

CESSION IMMEUBLE :

La FRS a acquis en date du 27 Décembre 2011, l'immeuble situé au 4 Bis Rue des Pâtures. Le siège social est situé à cette adresse. En date du 10 Mai 2013, la société BNP PARIBAS REAL ESTATE VALUATION FRANCE a été missionnée afin de déterminer, pour le compte de la FRS, la décomposition du prix de vente de l'immeuble.

Suite à cette expertise, la décomposition du prix de vente est la suivante :

- 71% du prix de vente correspond au terrain
- les 29% restant correspondent à la construction

A la date du 21/10/2021, cet immeuble a été cédé.

ACQUISITION IMMOBILIERE

La FRS a acquis en date du 22 Octobre 2021, l'immeuble situé au 55 rue Raspail à Levallois Perret . Le siège social est situé à cette adresse.

La décomposition du prix de vente est la suivante :

- 25% du prix de vente correspond au terrain
- les 75% restant correspondent à la construction

Suite à l'étude réalisée par la BNP PARIBAS REAL ESTATE VALUATION FRANCE définissant la répartition par composants d'immeubles, la quote-part foncière du terrain a été revue impliquant une modification de la base amortissable.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Les frais de recherche et de développement concerne le fonds documentaire acquis le 01/01/1999 pour une valeur de 112 812.27 euros. Le fonds documentaire a été amorti sur une durée de 5 ans.

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Celle ci est calculée sur l'ensemble de l'effectif présent au 31 Décembre 2024 en prenant comme hypothèse un départ à la retraite à 62 ans.

Modalités de calcul:

Nombre de mois de salaire introduit = 1

Pourcentage de permanence des salariés = 85%

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Coefficient de charges cadres = 142%

Coefficient de charges ouvriers = 138%

Coefficient de charges employés = 140%

Pourcentage différentiel d'actualisation = 5.5%

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	112 812		
Autres immobilisations incorporelles	33 465		53 865
Terrains	2 803 960		
Constructions sur sol propre	1 356 040		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	449 855		2 596
Install. techniques, matériel, outillages industriels	5 417		
Autres install., agencements, aménagements	16 468		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	192 292		9 691
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	4 824 031		12 287
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	103 578		
TOTAL	103 578		
TOTAL GENERAL	5 073 887		66 152

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			112 812	
Autres immobilisations incorporelles		20 700	66 630	
Terrains			2 803 960	
Constructions sur sol propre			1 356 040	
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			452 451	
Install. techniques, matériel, outillages industriels			5 417	
Autres install., agencements, aménagements			16 468	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		2 681	199 301	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		2 681	4 833 637	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			103 578	
TOTAL			103 578	
TOTAL GENERAL		23 381	5 116 657	

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	112 812			112 812
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	22 035	7 079	20 700	8 415
Terrains				
Constructions sur sol propre	132 797	55 595	33 143	155 248
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	54 705	30 078		84 783
Install. techniques, matériel et outill. industriels	5 394	23		5 417
Installations, agencements divers	4 956	3 294		8 250
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	93 256	36 433		129 689
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	291 108	125 422	33 143	383 387
TOTAL GENERAL	425 956	132 501	53 843	504 614

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	7 079				
Terrains					
Constructions sur sol propre	55 595				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	30 078				
Install. tech., matériel, outill. industriels	23				
Installations, agencements divers	3 294				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	36 433				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	125 422				
TOTAL GENERAL	132 501				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges	60 000			60 000
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	60 000			60 000
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	60 000			60 000
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	76 091		76 091
Autres immobilisations financières	27 487		27 487
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	680 052	680 052	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 170	2 170	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	19 787	19 787	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A.	43 163	43 163	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	1 683 605	1 683 605	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	68 801	68 801	
Charges constatées d'avance	81 050	81 050	
TOTAL GENERAL	2 682 206	2 578 628	103 578
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	131 908	75 289	56 620	
Emprunts et dettes financières	22	22		
Fournisseurs et comptes rattachés	162 667	162 667		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	205 737	205 737		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A.	61 928	61 928		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	14 532	14 532		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	50 684	50 684		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 207 959	1 207 959		
TOTAL GENERAL	1 835 437	1 778 817	56 620	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	75 056			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)
8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	553 542
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	9 905
TOTAL	563 447

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 493
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 426
TOTAL	72 941

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	81 050	1 207 959
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	81 050	1 207 959

Commentaires:

8.4 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	1 459 709

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)~~1 459 709~~

Répartition par marché géographique		Montant
France		1 459 709
Etranger		
	TOTAL	1 459 709

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**9.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	743 791
Autres engagements donnés :	250 023
TOTAL	993 814
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)
9.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	26 383
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	26 383

Commentaires:

9.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	36	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	36	

Commentaires:

FRS : TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début d'exercice A	Affectation du résultat	Augmentation B	Diminution C	Solde à la fin d'exercice D = A+B-C
Fonds statutaires	3 963 674,45				3 963 674,45
Réserves statutaires ou contractuelles	637 266,54		-		637 266,54
Réserves règlementées					-
Autres Réserves					-
Report à nouveau	1 701 910,91		-	22 156,12	1 679 754,79
Résultat d'exercice n-1	- 22 156,12	22 156,12		-	-
Résultat d'exercice n					- 220 185,04
TOTAL	6 280 695,78	22 156,12	-	22 156,12	6 060 510,74

FRS : CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS 2024

□ INFORMATION LIEE AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Il n'y a pas de contributions volontaires au titre de l'exercice 2024

□ DETAILS DES SUBVENTIONS

- 1 225 000 euros pour le Ministère des Armées
- 70 000 euros pour le Ministère des Affaires Etrangères
- 60 000 euros pour le Ministère de l'Intérieur
- 233 100 euros pour les services du Premier Ministre
- 150 000 euros pour le Bureau de Représentation de Taipei
- 63 520 euros pour la Fondation de Corée
- 35 556 euros pour le Ministère des Affaires Etrangère du Japon